



Jean-Pierre LEBRUN, Jean-Louis RENCHON

Où va la famille ? Droit et psychanalyse

Le droit de la famille était dans le monde d'hier essentiellement au service de la société et il serait passé en moins d'un demi-siècle au service de l'individu. Dans un dialogue constructif, le psychanalyste et le professeur de droit explorent ce changement.

En confrontant leurs analyses, **Jean-Pierre Lebrun et Jean-Louis Renchon** passent en revue les aspects du droit, qui signent ce grand retournement. Ils mettent ainsi en évidence le cadre dans lequel se construit aujourd'hui la subjectivité.

Désormais prévaut la liberté de l'individu dans de multiples champs qui relèvent habituellement du droit de la famille : l'identité de la personne humaine, le nom, le prénom, le mariage, le divorce, les successions, la détermination du sexe devenu genre...

Sous l'impulsion du néolibéralisme, le discours social et politique concourt à ce que le droit de la famille inverse ce qu'il a été. Il n'invite plus le sujet à la citoyenneté responsable mais consacre au contraire la possibilité pour chacun de se trouver légitimé dans ses revendications particulières. Assistons-nous à un possible progrès ou plutôt à un processus décivilisateur ? Au-delà de la mutation anthropologique à l'œuvre, les auteurs questionnent les processus qui organisent la vie collective.

Dans la collection

[Humus](#)

[> Feuilleter un extrait](#)

[> Télécharger le sommaire](#)